



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

pauvreté

Question au Gouvernement n° 2619

Texte de la question

PLAN CONTRE LA PAUVRETÉ

M. le président. La parole est à M. Gilbert Sauvan, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

M. Gilbert Sauvan. Ma question s'adresse à M. le Premier ministre.

En France, 8,5 millions de personnes vivent sous le seuil de pauvreté. Cela représente 13,9 % de la population. Nos territoires sont inégalement touchés puisque, dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, 16,4 % de la population est concernée, un habitant sur six, comme dans les Alpes-de-Haute-Provence où 15,9 % de nos concitoyens sont touchés par l'extrême pauvreté.

Aujourd'hui sera présentée la nouvelle feuille de route du plan pluriannuel contre la pauvreté. Cette feuille de route est particulièrement attendue puisque vous détaillerez dans quelques heures les modalités d'application de la prime d'activité, qui bénéficiera à plus de 4 millions de Français.

Cette nouvelle prime d'activité matérialise la fusion entre le revenu de solidarité active et la prime pour l'emploi préconisée par notre collègue Christophe Sirugue. Elle est attendue par les acteurs sur nos territoires. Elle favorisera le pouvoir d'achat des salariés modestes. Ce sera aussi l'opportunité de gagner en simplicité, en clarté et en efficacité puisque le nouveau dispositif renforcera les dimensions de l'emploi, du logement et de la petite enfance.

Dès 2012, monsieur le Premier ministre, notre majorité s'est engagée dans la lutte contre la pauvreté.

M. Jacques Lamblin. Sans succès !

M. Gilbert Sauvan. Ce combat, nous n'en avons pas honte, car il est au cœur de l'action et de l'engagement de la gauche. C'est la raison pour laquelle nous avons programmé une hausse de 10 % du RSA sur la durée du quinquennat. C'est la raison pour laquelle nous nous battons pour favoriser l'accès de tous aux soins, avec une augmentation du nombre de bénéficiaires de la CMU et la généralisation du tiers payant. C'est la raison pour laquelle nous luttons contre toutes les formes de ségrégation en matière de logement, d'éducation, de vie quotidienne, mais aussi de territoires, en zone rurale comme en zone urbaine.

Monsieur le Premier ministre, notre majorité est armée de la conviction que le combat du redressement est indissociable du combat pour la justice. Soutenir les salariés modestes, c'est gagner en justice, c'est gagner en efficacité. Pouvez-vous nous préciser...

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.

M. Manuel Valls, Premier ministre. Les chiffres parlent d'eux-mêmes, monsieur le député. La pauvreté a augmenté depuis 2008, pour toucher 14 % de la population en 2012, et ce taux a continué à progresser.

Au-delà de ces chiffres, qui sont forcément abstraits, il y a des situations individuelles, des vies touchées par la précarité. La pauvreté a progressé chez les chômeurs, mais aussi chez les personnes qui ont un emploi. Un enfant sur cinq grandit dans une famille pauvre, et vous savez ce que cela signifie en termes de conditions de vie.

C'est la raison pour laquelle l'une des premières décisions que j'ai prises en tant que Premier ministre a été de maintenir et de consolider le plan pauvreté qui avait été préparé par Jean-Marc Ayrault. Je vais annoncer dans quelques heures devant les partenaires sociaux et les élus la feuille de route de ce plan pour les années 2015 à 2017.

Comme vous l'avez souligné, la revalorisation du RSA socle et des prestations pour les familles modestes, nombreuses et monoparentales se poursuivra chaque année, mais le plan pauvreté, ce sont aussi et surtout des actions concrètes d'accompagnement, qui seront renforcées.

Il y a d'abord, bien sûr, l'accompagnement vers l'emploi, et je pense notamment aux 100 000 jeunes bénéficiaires de la Garantie jeunes à horizon 2017.

Il y a l'accompagnement vers l'accès au logement, afin de sortir du mal logement et de l'hébergement d'urgence, et, même s'il n'avait pas siégé parmi vous à l'Assemblée, permettez-moi de rendre hommage à Claude Dilain, l'ancien maire de Clichy-sous-Bois (*Applaudissements sur de nombreux bancs*), qui avait beaucoup travaillé sur ces questions.

Nous poursuivrons aussi notre action en matière de santé, d'éducation, de culture et là, il s'agit d'une action concrète.

Enfin, et je sais que vous avez de fortes attentes sur le sujet, le Gouvernement, comme il s'y était engagé, va mettre en place la prime d'activité en remplacement de la prime pour l'emploi et du RSA activité, avec une seule idée, encourager le retour à l'emploi. De nombreux jeunes seront concernés par ce dispositif.

Monsieur le député, l'augmentation de la pauvreté demande des réponses urgentes, concrètes, globales. Elles nécessitent aussi au fond qu'il y ait un principe, celui de la solidarité. C'est ce mot que je vous propose d'opposer en permanence à ceux qui considèrent qu'il n'y a que des politiques d'assistantat : c'est la solidarité qui est au cœur du pacte républicain ; c'est la solidarité qui est au cœur de notre politique. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

Données clés

Auteur : [M. Gilbert Sauvan](#)

Circonscription : Alpes-de-Haute-Provence (1^{re} circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2619

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 mars 2015](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [4 mars 2015](#)